



N°15
20/05/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girondet.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Situation des semis** : avant la pluie du 9 mai, on estime que 80 % des surfaces étaient semées. 80 % des surfaces semées ont levé et environ 40 % se trouvent à 6-8 feuilles. Cependant les surfaces à re-semer n'ont pas encore été estimées.
- **Limaces** : risque élevé sur les derniers semis.
- **Vers gris** : vigilance avec le retour de températures chaudes.
- **Sésamies** : un vol très précoce : le pic de vol est atteint sur tous les secteurs. Prévision NONA vol de 1^{ère} génération.
- **Taupins** : des signalements dans le Sud Aquitaine.
- **Nématodes** : des signalements sur le secteur Sables des Landes.

Tournesol

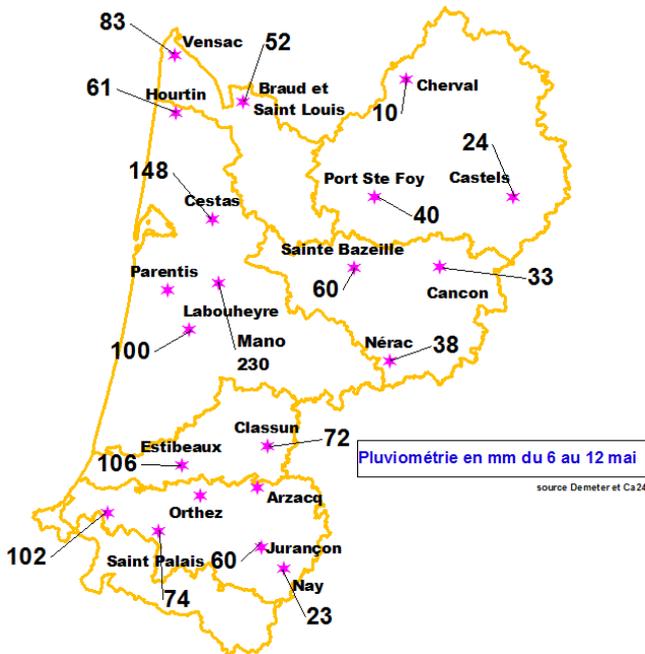
- **Limaces** : compte tenu des stades de la culture et de la pluviométrie récente le risque est globalement élevé pour les parcelles en cours de levée. Surveillez vos parcelles.
- **Oiseaux et petits gibiers** : protéger vos parcelles et déclarer les dégâts.
- **Résistances aux produits de protection des plantes** : en cas de suspicions de résistances concernant le tournesol sauvage ou l'ambrosie, contactez-nous (analyses gratuites en laboratoire possibles).

• Stade-Situation des semis -Météo

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint-Médard-de-Guizières (33), Blanquefort (33), Saint-Pierre-de-Mons (33), Saint-Androny (33), Le Barp (33), Miramont-Sensacq (40), Sorbets (40), Estillac (47), Mimbaste (40), Bonnut (64), Sendets (64), Pontacq (64), Malaussanne (64), Montardon (64), Coublucq (64).



Parcelle de maïs inondée en Haute Landes
(Photo : GRCETA - Justine SOURISSEAU)



D'après Céré'Obs, on estime les surfaces semées à 255 000 ha au 27 avril. Les maïs les plus avancés sont à 10 feuilles. La plus grosse proportion de surfaces est à 4-6 feuilles.

L'épisode pluvieux du 9 au 11 mai a eu un impact très important sur les cultures. Les sols déjà gorgés d'eau par les pluies de fin avril n'ont pas pu absorber les pluies diluviennes du week-end d'autant que la nappe est souvent très haute. Le secteur Sables des Landes a été particulièrement touché avec des précipitations qui ont atteint sur le secteur de Sore 230 mm en 3 jours. Des maïs sont restés sous l'eau plusieurs jours et plusieurs centaines d'hectares seront à re-semer.

• Limaces

Période de risque : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct, dans les situations avec précédent couvert végétal, les parcelles très motteuses.

Seuils indicatifs de risque :

- 5 à 10 limaces par m² pour la culture du maïs en piègeage bâche.

Observations : le piège installé sur la parcelle de Montardon a capturé 20 limaces/m² (zone non traité).

Réseau de piègeage De Sangosse : 3 limaces/pièges stable par rapport aux précédentes observations.



Piège limace De Sangosse

Évaluation du risque

Risque élevé sur les dernières parcelles semées et celles qui n'ont pas atteint 6 feuilles :



• Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles.

Piégeage : cette semaine le réseau de piégeage a enregistré de 6 captures d'Agrotis Segetum dans le Nord 33-Entre Deux Mers, Nord 47-24, Gaves et sables dans 4 pièges sur 7 relevés. 1 piège sur 7 relevés a capturé 9 Agrotis Ipsilon sur le secteur Nord 33 - Entre deux mers.

Observations : aucune attaque signalée pour le moment.

Seuils indicatifs de risque : dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées ou en augmentation.



Vers gris
(Photo : Ph. MOUQUOT - CDA33)

Évaluation du risque

Risque Moyen. Surveillez toutes vos parcelles dès la levée jusqu'à 10 feuilles.



• Sésamies

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte.

Observations : cette semaine, on enregistre 11 captures dans 8 des 17 pièges relevés dans le Nord 33-Entre Deux Mers, Nord 47-24, Sud Adour, Sables et Gaves. La semaine dernière, 44 captures avaient été enregistrées dans 8 pièges sur 19 relevés, dans le Nord 47-24, Sud Adour, Gaves et Sables.

Date prévisionnelle du vol selon NONA :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour le 50 % du vol peuvent évoluer. Le modèle indique que **le seuil de 50 % de vol** est atteint cette semaine pour tous les secteurs. Globalement, nous avons donc une semaine d'avance sur les secteurs tardifs et jusqu'à 15 jours d'avance sur les secteurs précoces par rapport à 2019 (2 jours en Sud Adour et 18 jours sur les coteaux du marmandais).

Tableau : prévision du modèle NONA au 19 mai 2020 pour le vol de 1^{ère} génération de sésamie

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	26/04	17-18/05	21-22/05	25-30/06
	Libournais	22/04	11-12/05	17-18/05	20-24/06
	Blayais	23/04	12-13/05	18-19/05	22-30/06
	Landes de Bordeaux	25/04	15-16/05	19-20/05	27/06-2/07
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	24/04	10-11/05	18-19/05	27/06-3/07
	Vallée des gaves	22/04	9-10/05	15-16/05	22-28/06
	Basse-Navarre	18/04	7-8/05	10-11/05	20-25/06
	Plaine de Nay	26/04	15-16/05	21-22/05	27/06-2/07
Landes	Sud Adour	27/04	17-18/05	22-23/05	20-24/06
	Tursan	23/04	11-12/05	17-18/05	21-26/06
	Haute-Landes	21/04	9-10/05	14-15/05	15-18/06
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	20/04	8-9/05	13-14/05	21-27/06
	Secteur de Duras	24/04	9-10/05	15-16/05	21-29/06
	Vallée de Garonne	20/04	8-9/05	13-14/05	20-24/06
Dordogne	Vallée de Dordogne	27/04	17-18/05	21-22/05	25-29/06
	Ribéracois	27/04	18-19/05	22-23/05	25-29/06

Évaluation du risque

LE BSV n°14 a fait le point sur l'évaluation du risque pour la campagne en cours. Le risque est considéré comme fort cette année, d'autant plus que le vol est précoce.

Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

L'oeuf : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30 % des adultes ont émergé.

La larve (stade cible à privilégier pour une lutte efficace) : le maximum de larves baladeuses (entre 50 % du stade larvaire L2 et 10 % du stade L3) se situe entre 10-15 quinze jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol) en fonction des conditions climatiques.



- **Taupins**

Période de risque : du semis à 8-10 feuilles.

Observations : les niveaux d'attaque augmentent en situation non traitée. Dans notre réseau de parcelles, la parcelle de Saint Androny (33) enregistre une perte de pieds de 3 % en moyenne. La parcelle de Miramont Sensacq (64) présente des attaques à hauteur de 20 % par zone (signalé dans le bulletin 14). Les parcelles de Bonnut, Sorbets, Mimbaste présentent aussi des débuts d'attaques.

Dans le tour de plaine on nous signale la présence d'attaques sur le secteur Armagnac, avec une parcelle touchées à plus de 20 % sur le secteur de Bascons.



**Larve de Taupins
près d'un grain d'orge**
(Photo : Ph. MOUQUOT -
CDA33)

- **Scutigerelles**

Observations : pas de signalement cette semaine.

- **Nématodes**

Période de risque : de 3 feuilles à 12 feuilles.

Observations : des parcelles des Sables des Landes sur les communes de Mont de Marsan, Uchacq, St Cricq Villeneuve, Créon présentent des symptômes d'attaque de nématodes en lien avec les conditions climatiques observées du 9 au 11 mai.

- **Adventices**

La pluviométrie des 15 derniers jours a rendu les interventions parfois compliquées et certaines parcelles présentent des salissements importants en dicotylédones et graminées. Les interventions mécaniques sur ces parcelles sont toujours impossibles. Dès que le sol sera correctement ressuyé une intervention de binage pourra s'envisager pour aérer et permettre un réchauffement plus rapide.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

• Stades phénologiques et état des cultures

Les fortes intempéries ont pu causer des dégâts en particulier sur les tournesols en phase d'émergence dans des sols ennoyés. Suite à cette période, les semis devraient reprendre dans les argilo-calcaires superficiels et se terminer au cours de la semaine prochaine. A ce jour, il reste encore environ plus de 10 % de semis à réaliser selon les secteurs et des re-semis.

Période de semis	Stade	Commentaires
Début avril	1 à 4 paires de feuilles (B6-B8)	Minorité de situations
Mi-avril	1-2 paires de feuilles (B2-B4)	5 à 25 % des situations, selon les secteurs
Début mai	Levée / cotylédons	Majorité des parcelles

En cas de questionnement suite à un ennoisement des tournesols et aux cultures de remplacements possibles pour un re-semis : [Sols ennoyés : quelle capacité de survie du tournesol en cours de levée ?](#)

• Limaces

Les parcelles atteignant le stade B4, 2 paires de feuilles, sortent de la période de risque. Des retours de dégâts, parfois très importants (provoquant des re-semis), nous parviennent toujours sur les levées en cours.

Terres Inovia l'agronomie en mouvement	Risque limace simulé au 20 mai (modèle ACTA)		
	Classement 2020*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le moins élevé)
Carcassonne (11)	Rang 2 sur 10	2018	2019
Toulouse (31)	Rang 3 sur 10	2001	2011
Agen (47)	Rang 4 sur 10	2001	2011
Pau (64)	Rang 5 sur 10	2014	2011
Albi (81)	Rang 5 sur 10	2001	2019
Bordeaux (33)	Rang 5 sur 10	2014	2011
Auch (32)	Rang 5 sur 10	2016	2011
Mont de marsan (40)	Rang 5 sur 10	2001	2011
Montauban (82)	Rang 6 sur 10	2016	2011
Périgueux (24)	Rang 6 sur 10	2001	2011
Tarbes (65)	Rang 7 sur 10	2014	2019
Villefranche de Rouergue (12)	Rang 7 sur 10	2001	2019

*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque fort
---------------	--------------	--------------	-------------



Dégâts de limace sur jeune pied de tournesol
(Photo : Terres Inovia)

Les données issues du modèle limaces de l'ACTA placent **l'indice de risque à différents niveaux** selon les sites retenus. Ce modèle se base sur les données climatiques par année pour établir un risque.

L'utilisation des résultats du modèle est à moduler en fonction du stade du tournesol, de sa dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

Évaluation du risque :

- **Compte tenu des stades de la culture et de la pluviométrie récente le risque est globalement élevé pour les parcelles en cours de levée. Maintenir la vigilance sur ces parcelles même si elles ont déjà été protégées au semis.**
- **Risque faible pour les semis réalisés après les pluies, qui pourront bénéficier de conditions permettant une levée rapide.**
- **Risque nul pour les parcelles ayant atteint le stade 2 paires de feuilles.**

Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement), la structure du sol ainsi que la profondeur de semis dans l'analyse du risque. Soyez vigilants jusqu'au stade B4 (seconde paire de feuille).



Méthodes alternatives :

Il existe des solutions de biocontrôles, dont certains produits utilisables en agriculture biologique, pour lutter contre ce ravageur (plus d'informations auprès de votre conseiller).

• **Oiseaux et petits gibiers**

- Des cas d'attaques d'oiseaux et de gibiers à plumes sont toujours signalés sur l'ensemble du territoire. **Le phénomène semble en augmentation par rapport à l'année dernière.** Des resemis ont parfois dû être réalisés. Soyez vigilants.
- La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur terresinovia.fr/tournesol).

Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !

Terres Inovia reconduit comme en 2019 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

Déclarer les dégâts : LIEN vers TerresInovia.fr

Les effaroucheurs et autres méthodes alternatives : Lien vers TerresInovia.fr

Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol – photos Terres Inovia

A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement

A droite, l'apex par conséquent la plante est détruite



• Mildiou

Suite aux conditions climatiques pluvieuses et de battance du sol le risque mildiou est accru, surveillez vos parcelles. Des premiers cas ont été signalés (Haute-Garonne et Tarn).

Le choix de la variété est essentiel pour lutter contre le mildiou. En cas de symptômes > 5 % sur des variétés annoncées RM8 ou RM9 contactez votre conseiller pour une analyse.



Mycélium blanc du mildiou sous la feuille de tournesol
(Photo : Terres Inovia)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Les couples suivants sont exposés à un risque de résistance :

- Tournesol sauvage / Inhibiteur ALS
- Ambrosie / Inhibiteur ALS

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse gratuite en laboratoire : bsv.tisudouest@terresinovia.fr

Gestion des résistances :

- Diversifier les pratiques (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une dose adaptée
- Associer les modes d'action lors d'une application (si possible)
- Diversifier des modes d'action dans le temps (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- Diversifier les programmes de traitement dans l'espace (mosaïque spatiale)

Le site du réseau R4P recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "